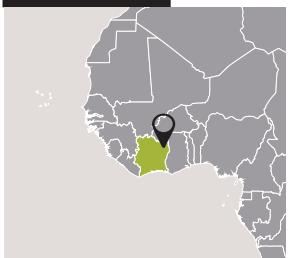


COOPÉRATIVE COPAVGON

FLO ID 33763

Noix de cajou

CÔTE D'IVOIRE



Créée en 2012 par le regroupement de producteur·rice·s de la région souhaitant mieux vendre leurs produits, Copavgon est une coopérative ivoirienne de producteur·rice·s d'anacardes biologiques Fairtrade.

L'organisation a pour ambition de transformer une partie de ses produits bruts, de diversifier les sources de revenus de ses membres et d'acquérir un domaine agropastoral. En 2024, la coopérative a reçu le prix du meilleur promoteur de développement communautaire en tant que 3^e lauréat par le ministère de l'Économie. Elle a également obtenu une certification en agriculture régénérative (ROC).

Gouvernance

La coopérative est dirigée par un **conseil d'administration** composé de sept membres, dont deux femmes occupant les postes de présidente et de trésorière. Elle est structurée en huit sections, chacune organisant une assemblée générale avant la tenue d'une assemblée générale centrale à Bondoukou. Un **conseil de surveillance**, composé de trois membres, contrôle la gestion de la coopérative. Il peut solliciter une expertise externe et convoquer une assemblée générale si nécessaire. Ses décisions sont prises à la majorité simple. **Plusieurs comités ont été créés** pour répondre à des enjeux spécifiques dont: comité de lutte contre la discrimination, Comité de lutte pour le genre, comité de lutte contre le travail et les pires formes de traite des enfants, comité environnemental, Conseils de sages.

Il existe également un syndicat des travailleur·euse·s. L'organisation a **7 employés permanents** (directeurs, comptable, responsable environnemental) ainsi que **16 agents de terrain temporaires** (employés selon les besoins identifiés) en charge de la formation, de la sensibilisation et de l'évaluation des producteur·rice·s sur les bonnes pratiques environnementales. Les agents sont également équipés de tablettes et de GPS pour assurer la digitalisation et la géolocalisation des parcelles.

Défis

Malgré ce prix reçu, la coopérative doit faire face à plusieurs défis parmi lesquels la dégradation de l'état des routes provoquant des retards de livraison, le manque de

transport entre les parcelles et les magasins de collecte, le manque de logements dédiés aux enseignants qui se voient contraints de parcourir de grandes distances pour se rendre à l'école et la fidélisation de ses membres.

Production et commercialisation

La récolte des noix de cajou s'étale de février à mai. Les noix brutes sont ensuite collectées par les délégué·e·s de section et stockées dans les magasins de section avant d'être transportées en camion jusqu'au magasin central de Bondoukou.

En 2023, la coopérative a commercialisé 33 % de sa production aux conditions Fairtrade. Elle possède une licence d'exportation et ambitionne de décortiquer ses noix de cajou. À ces fins, elle a acquis un terrain de 1500 m².



Pommes de cajou.



© Max Havelaar France



PROJETS FINANÇÉS GRÂCE À LA PRIME DE DÉVELOPPEMENT

Développement commercial et organisationnel

Une partie de la prime a été allouée aux frais administratifs et de fonctionnement, incluant le paiement des frais de certification Fairtrade.

Des équipements et fournitures de bureau ont été achetés afin d'améliorer la gestion administrative. L'organisation de l'assemblée générale a également été financée permettant aux membres de se réunir pour prendre des décisions collectives et démocratiques. **La location du magasin central et de bureaux** facilitant le stockage des produits et le suivi des opérations a été couverte par la prime. Les dépenses courantes telles que le paiement des impôts et taxes, ainsi que les factures d'internet, indispensable au bon fonctionnement de la coopérative, ont aussi été couvertes par la prime.

À partir de 2023 et sur une durée de 5 ans, la coopérative a décidé que 60 % de la prime de développement Fairtrade serait épargnée pour **renforcer l'autonomie financière de l'organisation** et financer sur le long terme les campagnes et la diversification des cultures. Elle pourra aussi servir pour les frais de cotisation, de fonctionnement et de certification.

Production

Trois tricycles ont été achetés grâce à la prime favorisant la rapidité de la collecte des anacardes auprès des membres et préservant ainsi la qualité des produits. **Un camion-remorque a aussi été acheté**, équipement essentiel facilitant le transport des récoltes et des marchandises et réduisant ainsi les coûts logistiques.

Des équipements tels que des machettes et des bottes ont été financés et distribués aux membres afin de leur donner les moyens techniques d'entretenir leurs champs. **Une broyeuse a été donnée à la localité** de Gondo renforçant les capacités de transformation des matières premières et favorisant le développement économique local.

La coopérative envisage de mener des campagnes d'élagage et d'installer des pare-feux pour limiter le risque d'incendie.

Investissement social

Soucieuse d'améliorer les conditions d'apprentissage des enfants de la communauté, la coopérative prévoit de financer des **kits scolaires, la construction de deux bâtiments de salles de classe** à Bondoukou et **des logements pour les enseignants**.



Camion-remorque financé grâce à la prime de développement Fairtrade.